



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 juin 2017
Français
Original : anglais

États-Unis d'Amérique : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses résolutions antérieures sur la question, y compris les résolutions 825 (1993), 1540 (2004), 1695 (2006), 1718 (2006), 1874 (2009), 1887 (2009), 2087 (2013), 2094 (2013), 2270 (2016) et 2321 (2016), ainsi que les déclarations de son président en date du 6 octobre 2006 (S/PRST/2006/41), 13 avril 2009 (S/PRST/2009/7) et 16 avril 2012 (S/PRST/2012/13),

Réaffirmant que la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales,

Se déclarant vivement préoccupé de constater que la République populaire démocratique de Corée a continué de violer ses résolutions pertinentes en effectuant des essais et des tirs répétés de missiles balistiques et *constatant* que toutes ces activités liées aux missiles balistiques concourent à la mise au point par la République populaire démocratique de Corée de vecteurs d'armes nucléaires et exacerbent la tension dans la région et au-delà,

Se déclarant très préoccupé de constater que les ventes d'armes effectuées par la République populaire démocratique de Corée ont généré des revenus qui sont détournés au profit des programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques alors que les besoins des citoyens de ce pays sont très loin d'être satisfaits,

Se déclarant très profondément préoccupé de constater que les activités relatives aux programmes d'armes nucléaires ou de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée ont aggravé les tensions dans la région et au-delà, et *considérant* que la paix et la sécurité internationales continuent d'être manifestement menacées,

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, et prenant des mesures prévues à son Article 41,

1. *Condamne* dans les termes les plus énergiques les activités de développement d'armes nucléaires et de missiles balistiques, y compris la série de lancements de missiles balistiques et d'autres activités, menées par la République populaire démocratique de Corée depuis le 9 septembre 2016, au mépris flagrant de ses résolutions;

2. *Réaffirme* ses décisions, selon lesquelles la République populaire démocratique de Corée : doit abandonner toutes armes nucléaires et tous programmes nucléaires existants de façon complète, vérifiable et irréversible, et



cesser immédiatement toutes les activités qui y sont liées; ne procédera à aucun nouveau tir recourant à la technologie des missiles balistiques ou essai nucléaire et s'abstiendra de toute autre provocation; doit suspendre toutes activités liées à son programme de missiles balistiques et rétablir dans ce contexte les engagements qu'elle a précédemment souscrits en faveur d'un moratoire sur les tirs de missiles; doit abandonner tous autres programmes existants d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, de façon complète, vérifiable et irréversible;

3. *Rappelle* les mesures prévues au paragraphe 8 de la résolution 1718 (2006), telle que modifiée par les résolutions ultérieures, et *décide* que les mesures énoncées à l'alinéa d) du paragraphe 8 de la résolution 1718 (2006) s'appliquent aux personnes et entités dont la liste figure dans les annexes I et II à la présente résolution, ainsi qu'à toute personne ou entité agissant pour leur compte ou sur leurs instructions, et aux entités qu'ils possèdent ou contrôlent, y compris par des moyens illicites, et que les mesures énoncées à l'alinéa e) du paragraphe 8 de la résolution 1718 (2006) s'appliquent aux personnes dont la liste figure dans l'annexe I à la présente résolution, ainsi qu'aux personnes agissant pour leur compte ou sur leurs instructions;

4. *Réaffirme* qu'il importe de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de l'Asie du Nord-Est, exprime son attachement à un règlement pacifique, diplomatique et politique de la situation, se félicite des efforts que font les membres du Conseil ainsi que d'autres États pour faciliter un règlement pacifique et global par le dialogue et *souligne* qu'il importe de s'employer à réduire les tensions dans la péninsule coréenne et au-delà;

5. *Décide* de rester saisi de la question.

Annexe I

Interdiction de voyager ou le gel des avoirs (individus)

1. CHO IL U
 - a. *Désignation* : Directeur du cinquième Bureau du Bureau général de reconnaissance. Cho serait chargé des opérations d'espionnage et du recueil de renseignement à l'étranger pour le compte de la République populaire démocratique de Corée.
 - b. *Autres noms connus* : Cho Il Woo
 - c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 8 mai 1945; lieu de naissance : Musan, Province de Hamgyo'ng du Nord, République populaire démocratique de Corée; nationalité : nord-coréenne; passeport no 736410010;
2. CHO YON CHUN
 - a. *Désignation* : Vice-Directeur du Département de l'organisation et de l'orientation, qui supervise les nominations aux postes clefs du Parti du travail et de l'armée de la République populaire démocratique de Corée.
 - b. *Autres noms connus* : Jo Yon Jun
 - c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 28 septembre 1937; nationalité : nord-coréenne
3. CHOE HWI
 - a. *Désignation* : Premier Vice-Directeur du Département de la propagande et de l'agitation du Parti du travail de Corée, qui contrôle tous les médias de la République populaire démocratique de Corée et que le Gouvernement utilise pour contrôler le public.
 - b. *Autres noms connus* : s.o.
 - c. *Éléments d'identification* : année de naissance : 1954 ou 1955; nationalité : nord-coréenne sexe : masculin; adresse : République populaire démocratique de Corée
4. JO YONG-WON
 - a. *Désignation* : Vice-Directeur du Département de l'organisation et de l'orientation, qui supervise les nominations aux postes clés du Parti du travail et de l'armée de la République populaire démocratique de Corée.
 - b. *Autres noms connus* : Cho Yongwon
 - c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 24 octobre 1957; nationalité : nord-coréenne; sexe : masculin; adresse : République populaire démocratique de Corée
5. KIM CHOL NAM
 - a. *Désignation* : Président de la Kumsan Trading Corporation, entreprise coréenne chargée d'acquérir du matériel pour le Bureau général de l'énergie atomique et qui sert de moyen de faire rentrer de l'argent en République populaire démocratique de Corée.
 - b. *Autres noms connus* : s.o.

- c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 19 février 1970; nationalité : nord-coréenne; passeport n° 563120238; adresse : République populaire démocratique de Corée
6. KIM KYONG OK
- a. *Désignation* : Vice-Directeur du Département de l'organisation et de l'orientation, qui supervise les nominations aux postes clés du Parti du travail et de l'armée de la République populaire démocratique de Corée.
- b. *Autres noms connus* : Kim Kyong Ok
- c. *Éléments d'identification* : année de naissance : 1937 ou 1938; nationalité : nord-coréenne; adresse : Pyongyang (République populaire démocratique de Corée)
7. KIM TONG-HO
- a. *Désignation* : Représentant au Vietnam de la Tanchon Commercial Bank, principale entité financière de la République démocratique de Corée pour les ventes d'armes et de missiles.
- b. *Autres noms connus* : s.o.
- c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 18 août 1969; nationalité : nord-coréenne; passeport n° 745310111; sexe : masculin; adresse : Vietnam
8. MIN BYONG CHOL
- a. *Désignation* : Fonctionnaire du Département de l'organisation et de l'orientation, qui supervise les nominations aux postes clefs du Parti du travail et de l'armée de la République populaire démocratique de Corée.
- b. *Autres noms connus* : Min Pyo'ng-ch'o'l, Min Byong-chol, Min Byong Chun
- c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 10 août 1948; nationalité : nord-coréenne; sexe : masculin; adresse : République populaire démocratique de Corée
9. PAEK SE BONG
- a. *Désignation* : Paek Se Bong est ancien Président du deuxième Comité économique, ancien membre de la Commission de défense nationale, et ancien Vice-Directeur du Département de l'industrie des munitions
- b. *Autres noms connus* : s.o.
- c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 21 mars 1938; nationalité : nord-coréenne
10. PAK HAN SE
- a. *Désignation* : Vice-Président du deuxième Comité économique, qui supervise la production des missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée et dirige les activités de la Korea Mining Development Corporation, premier marchand d'armes du pays et principal exportateur d'articles et de matériels destinés à la fabrication de missiles balistiques et d'armes classiques.
- b. *Autres noms connus* : Kang Myong Chol
- c. *Éléments d'identification* : nationalité : nord-coréenne passeport n° 290410121; adresse : République populaire démocratique de Corée

11. PAK TO CHUN

- a. *Désignation* : Pak à Chun est ancien Secrétaire du Département de l'industrie des munitions et actuellement conseiller aux affaires relatives aux programmes nucléaires et de missiles. Il est ancien membre de la Commission des affaires publiques et membre du Bureau politique du Parti du travail de Corée.
- b. *Autres noms connus* : Pak Do Chun
- c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 9 mars 1944; nationalité : nord-coréenne

12. RI JAE IL

- a. *Désignation* : Vice-Directeur du Département de la propagande et de l'agitation du Parti du travail de Corée, qui contrôle tous les médias de la République populaire démocratique de Corée et que le Gouvernement utilise pour contrôler le public.
- b. *Autres noms connus* : RI, Chae-II
- c. *Éléments d'identification* : année de naissance : 1964; nationalité : nord-coréenne

13. RI SU YONG

- a. *Désignation* : Fonctionnaire de la Korea Ryonbong General Corporation, entreprise spécialisée dans l'approvisionnement du secteur de la défense de la République populaire démocratique de Corée et l'appui aux ventes militaires de Pyongyang. Les achats qu'il fait viennent aussi probablement en appui au programme d'armes chimiques de la République populaire démocratique de Corée.
- b. *Autres noms connus* : s.o.
- c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 25 juin 1968; nationalité : nord-coréenne; passeport no 654310175; sexe : masculin; adresse : Cuba

14. RI YONG MU

- a. *Désignation* : Ri Yong Mu est Vice-Président de la Commission des affaires publique, qui dirige et oriente toutes les affaires militaires, de défense et de sécurité de la République populaire démocratique de Corée, y compris les achats et la passation de marchés.
- b. *Autres noms connus* : s.o.
- c. *Éléments d'identification* : date de naissance : 25 janvier 1925; nationalité : nord-coréenne

Annexe II

Entités visées par le gel des avoirs

1. KANGBONG TRADING CORPORATION

- a. *Désignation* : La Kangbong Trading Corporation a vendu, fourni, transféré ou acheté, directement ou indirectement, à destination ou en provenance de la République populaire démocratique de Corée, du métal, du graphite, du charbon ou des logiciels, chaque fois que le produit ou les marchandises reçues pouvaient représenter un profit pour le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée ou le Parti du travail de Corée. La Kangbong Trading Corporation est placée sous la tutelle du Ministère des forces armées populaires.
- b. *Autres noms connus* : s.o.
- c. *Adresse* : République populaire démocratique de Corée

2. KOREA KUMSAN TRADING CORPORATION

- a. *Désignation* : La Korea Kumsan Trading Corporation appartient au Bureau général de l'énergie atomique qui supervise le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée; elle opère sous son contrôle, agit ou prétend agir, directement ou indirectement, pour le compte du Bureau ou en son nom.
- b. *Autres noms connus* : s.o.
- c. *Adresse* : Pyongyang (République populaire démocratique de Corée)

3. KORYO BANK

- a. *Description* : La Koryo Bank opère dans le secteur des services financiers de l'économie de la République populaire démocratique de Corée et est associé aux bureaux 38 et 39 du programme d'armement coréen.
- b. *Autres noms connus* : s.o.
- c. *Adresse* : Pyongyang (République populaire démocratique de Corée)

4. Forces balistiques stratégiques de l'Armée populaire coréenne

- a. *Désignation* : Les Forces balistiques stratégiques de l'Armée populaire coréenne sont chargés de tous les programmes de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée et est des lancements de SCUD et de NODONG.
- b. *Autres noms connus* : Forces balistiques stratégiques Commandement des forces balistiques stratégiques de l'Armée populaire coréenne Forces stratégiques Forces stratégiques
- c. *Adresse* : Pyongyang (République populaire démocratique de Corée)